

Date de publication : **14/02/2022**

Le Directeur général de l'Agence Française de Développement,  
Vu le code monétaire et financier, et notamment son article R. 515-16 ;

Vu le décret du 29 mai 2019 portant nomination du Directeur général de l'Agence Française de Développement, publié au Journal Officiel de la République Française le 30 mai 2019 ;

## **DECIDE :**

Délégation est donnée à Monsieur Stéphane HLUZKO, Directeur du Département Administration et Pilotage, à l'effet de signer, au nom du Directeur général, l'ensemble des actes, correspondances, décisions, contrats relatifs à l'exercice des attributions du Département Administration et Pilotage visées au recueil d'attributions des services de l'AFD, tel qu'éventuellement modifié.

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Stéphane HLUZKO, Directeur du Département Administration et Pilotage, la délégation de signature visée à la présente décision peut être exercée par Madame Céline MASSICARD, Responsable de la Division Paie, Administration du Personnel et Gestion de la Mobilité Internationale, Monsieur Jérémie CAZEUNEUVE, Responsable de la Division Protection Sociale, Santé au Travail et Logement ou Monsieur Tharoui ZAMOURI, Responsable de la Division Pilotage, Contrôle de Gestion, Comptabilité et Rémunération.

La présente décision entrera en vigueur le lendemain de sa publication sous forme électronique sur le site Internet de l'AFD.

Fait à Paris, le 21 janvier 2022  
En un exemplaire original

**Le Directeur général  
Rémy RIOUX**